



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAMPUS DE DORIGNY

L'Etat lance le concours d'architecture et d'ingénierie pour le bâtiment des Sciences de la vie

Le Conseil d'Etat a autorisé la mise au concours d'architecture et d'ingénierie du projet de nouveau bâtiment des Sciences de la Vie sur le campus de Dorigny. Ouvert ce jour, ce concours est doté d'une enveloppe budgétaire de 136 millions. Il porte sur la création de nouveaux laboratoires, de locaux pour les travaux pratiques, de salles de cours et d'équipements spécifiques destinés à la faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne.

L'attrait et le rayonnement du Canton de Vaud sont étroitement liés à la qualité et à la diversité de ses hautes écoles, notamment dans les Sciences de la Vie, un domaine phare du développement scientifique et économique du Canton. Les autorités ont confirmé leur volonté de soutenir ce domaine en adoptant le Plan stratégique pluriannuel 2012-2017 de l'UNIL. Parallèlement, les effectifs de l'UNIL ont fortement augmenté ces dernières années, particulièrement parmi les étudiants en Sciences de la Vie. Aussi, de nouvelles surfaces sont nécessaires pour la recherche et l'enseignement.

Lancé ce jour pour un résultat attendu fin novembre 2016, le présent concours porte sur le nouveau bâtiment des Sciences de la Vie sur le site de Dorigny, qui se construira sur une parcelle située au coeur du quartier de la Sorge, en face du bâtiment Amphimax. Cette nouvelle construction sur le site universitaire sera composée de deux entités distinctes. La première regroupera des locaux de Travaux Pratiques en chimie et en biologie destinés aux étudiants de l'UNIL et de l'EPFL. La deuxième accueillera le département des neurosciences fondamentales et le département de microbiologie fondamentale de la faculté de biologie et de médecine. Elle abritera également plusieurs plateformes de recherche liées aux neurosciences et à la biologie. Des laboratoires, des salles de cours, des bureaux et des équipements en lien avec la recherche et l'enseignement seront mis à dispositions de ces entités. En outre, le

bâtiment sera équipé d'une cafétéria et d'un auditoire de 300 places. Le périmètre du concours porte sur une surface de 15'000 m2.

Le jury, présidé par l'architecte cantonal (SIPaL), entend sélectionner environ 25 bureaux d'architectes. Pour les concurrents retenus, le concours de projets se déroulera ensuite sous le couvert de l'anonymat. Le financement pour ce nouveau bâtiment, dont le budget global est de 136 millions, est assuré conjointement par l'Etat de Vaud (83 millions), par l'EPFL (27,5 millions) et par une subvention fédérale estimée à 25,5 millions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mai 2016

Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE en charge des constructions, 021 316 20 01;
Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, 021 316 30 01; Emmanuel Ventura,
architecte cantonal - SIPaL, président du jury 079 332 40 00.